



DS AUTOMOBILES



**SNLVL D**  
La location, le choix de gestion.



MAGAZINE ANNIVERSAIRE 2018

## Edito du Président Olivier MONOT

2017 est une année dont l'effervescence réglementaire et "métier" a été remarquable pour la profession de la LLD, qui peut ainsi montrer une fois de plus la capacité de ses acteurs à être réactifs et créatifs ! Sur le plan économique, c'est à nouveau une belle année pour la LLD ; le marché a toujours été en croissance, mais on parle ici d'une augmentation de 7% pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Plus largement, 2017 marque aussi la rupture indéniable avec le Diesel, avec une demande de plus en plus importante sur des véhicules essence. La rupture est programmée et il faut non seulement l'accepter mais surtout l'accompagner, ce qui est encore un moyen de valoriser la dimension de conseil des loueurs qui aident leurs clients à choisir "la bonne motorisation et la bonne utilisation"...

La LLD est une profession dynamique avec un état d'esprit corporatiste qui permet aux entreprises réunies au sein de leur organisme professionnel d'œuvrer ensemble pour l'avenir du métier de manière plus général. C'est une force pour faire face aux évolutions réglementaires et aux nouvelles tendances de la mobilité professionnelle.

En 2017, le Syndicat a œuvré pour se faire mieux connaître aux côtés des autres fédérations professionnelles du secteur automobile. De grands dossiers sont sur la table au quotidien, comme le véhicule vert, la connectivité, l'émergence confirmée d'un écosystème innovant autour de notre métier et la nécessité d'intégrer cette nouvelle donne dans la réalité d'aujourd'hui et de demain. 2017 est la prémisse d'une année 2018 tout en nouveautés, à découvrir dans ce magazine anniversaire d'un Syndicat professionnel mature et parfaitement prêt à réaliser une considérable avancée dans le futur !

## Les loueurs investissent la mobilité du futur !

Au moment de fêter l'anniversaire de leur organisation professionnelle, qui a 40 ans en 2018, les loueurs s'interrogent sur la forme que prendra leur métier dans 40 ans (*sujet de la Table ronde du 20 juin 2018*) et surtout, à quoi ressemblera la "mobilité du futur" ?

Selon le cabinet d'experts **Olivier Wyman** (*Rapport d'étude sur la Mobilité 2040*) les grandes tendances de cette problématique sont la croissance constante des populations urbaines, la déréglementation des transports publics, la multiplication des fournisseurs de mobilité intégrée pour une "mobilité à la demande" et multimodale, la démocratisation de la mobilité partagée (autopartage et covoiturage) et enfin le développement de véhicules entièrement autonomes.

Et les experts posent la question : les acteurs établis sont-ils prêts à faire face à ces changements ? Le SNLVL D peut donc se satisfaire d'être constitué d'adhérents, acteurs historiques du déplacement professionnel, qui ont depuis longtemps pris conscience de la situation et tracé des pistes pour le futur. Ce futur est là et nous approchons de l'ère où la propriété n'est plus la règle mais un "acte de dernier recours".

Les pistes explorées par les loueurs longue durée découlent du constat qu'ils deviennent dès aujourd'hui des prestataires de solutions de mobilité adaptées, flexibles, multimodales et digitales.

À échéance des 20 prochaines années, la préoccupation majeure sera de limiter au maximum la pollution atmosphérique et cela va créer un contexte de créativité contrainte... Heureusement tout ce qui arrivera demain est déjà en place ou en préparation.

Le travail des loueurs sera essentiellement de développer des services pour faciliter les usages. Compte tenu de l'urbanisation croissante, ils seront sans doute obligés d'explorer également de nombreux autres moyens de transport que l'automobile et autres véhicules sur roues.

Le transport aérien est une option ; les loueurs devront peut-être mettre à disposition en LLD des voitures volantes et terrestres ?

Et tout cela, en 100% électrique ! Une chose est sûre : les défis sont identifiés et la profession est créative. Alors, on décolle ?

# Étude qualitative

## Résultats & Perspectives

### 2017, une bonne année !

Selon l'enquête qualitative du SNLVLD réalisée auprès de ses adhérents, l'année 2017 a été bonne pour l'ensemble des adhérents : 75% la qualifient de "très bonne" et estiment que c'est aussi l'année où l'on a vu s'amorcer la bascule Diésel/Essence...

Le développement de la LLD aux particuliers est un point marquant pour 50% des loueurs qui relient aussi la croissance du marché et la meilleure pénétration de la LLD auprès des TPE aux efforts de promotion "grand public" réalisés par les marques.

### 2018, des prévisions tempérées

Pour 2018, l'optimisme des loueurs interrogés est, pour 50% d'entre eux, modéré par quelques incertitudes au niveau de la fiscalité (50%) et/ou du marché VO légèrement tendu (37,5%). Les projets de chacun incluent la mise en place de nouveaux produits de mobilité (50% des loueurs ont donné en 2017 la priorité opérationnelle aux services sortis en 2016) et la préparation effective de la prochaine bascule Diésel/Essence.

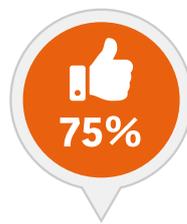
### Les services se diversifient

Parmi les prestations et services des loueurs, on peut noter une dynamique particulière sur l'entretien (62.5%) et l'assurance (50%). La gestion des amendes décolle !

Tous les loueurs confirment une augmentation de la demande sur les services liés à la mobilité. Certains ont des offres opérationnelles, bien diffusées en 2017, notamment auprès des nouveaux clients qui les intègrent de manière naturelle dans leurs contrats : autopartage, télématique, mobilité électrique et hybride... Sur ces points, plus de la moitié des loueurs mentionnent que les « déjà clients » sont plus hésitants. Les plus grosses entreprises sont concernées par l'arrivée prochaine du Plan de Mobilité (PDM), un sujet sur lequel les loueurs sont consultés et apportent leur expertise.

#### En 2017, les clients ont bien réagi à ...

- 👍 Gestion de l'obligation de désignation du conducteur
- 👍 Flexibilité du véhicule entre semaine et week-end
- 👍 Services liés aux pneus
- 👍 Services liés aux 2 roues.
- 👍 Co-voiturage et autopartage
- 👍 Plan de Déplacement d'Entreprise.



DES ADHÉRENTS  
SE DÉCLARENT  
**TRÈS SATISFITS**  
2017



LA VOITURE  
**CONNECTÉE**



MISE EN PLACE  
DE PRODUITS  
**DE MOBILITÉ**  
2018

### Ouverture et innovation

Les adhérents du SNLVLD considèrent qu'aujourd'hui le marché de la LLD et le contexte d'évolution de la mobilité ouvrent la porte à de nouveaux acteurs apportant différentes prestations ; ce contexte est pour eux l'occasion de mettre en place de nouveaux services et solutions, en interne ou dans le cadre de partenariats avec d'autres acteurs déjà identifiés.

#### Dans tous les cas, la solution est dans le service !

Connectivité & télématique, interactivité avec le conducteur, Car sharing, variété de véhicules sur un même contrat, conciergerie, etc. 87.5% des loueurs interrogés comptent sur la voiture connectée pour obtenir les données nécessaires à la personnalisation des services au conducteur et la simplification de la gestion de parc.

### L'avis des membres associés

Sur les faits qui ont marqué le métier en 2017, Opteven note la montée des demandes sur l'E-Call et l'émergence de la LMD. Chez Macadam, c'est le constat d'une progression naturelle de la LLD auprès de tous types de clientèle. Après une très bonne année 2017, la croissance est attendue en 2018 par ces entreprises partenaires des loueurs. Pour ces acteurs, les utilisateurs de la LLD attendent de plus en plus de prestations personnalisées : PV de restitution sur site ou encore assistance sur la poursuite de la mobilité (*déplacement combiné taxi, véhicule de remplacement etc...*) Pour eux, l'avenir du service aux utilisateurs, c'est l'anticipation, la remontée d'information en amont : la prévention, c'est de l'innovation ! Et la digitalisation des outils est un moyen d'aller dans ce sens...

## Les Ateliers du SNLVLD :

Le 15 Novembre 2017 avaient lieu la 2<sup>ème</sup> édition des ateliers du SNLVLD, une rencontre qui permet aux membres associés, au centre de l'écosystème de la LLD, de réfléchir avec les membres adhérents à diverses problématiques. Cette année, on a parlé de *l'Avenir de la voiture en ville*, du *Parcours digital du conducteur*, de la manière de *Créer de la valeur avec les données véhicules & constructeurs* et enfin, on s'est demandé comment *Rouler responsable*, en tenant compte entre autres de l'écologie et des préceptes d'éco conduite. La fréquentation était forte et les échanges animés et productifs. Une restitution a été produite.



Pierre de Vilno, Marc Horwitz, Eric Gibory ont animé les ateliers.

### Membres Associés



# SNLVLD 40 ans : Retrospective



## 1978 - Le SNLVLD voit le jour...

Sur une initiative de **Didier Sabatou**, les entreprises pratiquant la location de voiture "longue durée" se regroupent : La presse annonce l'événement : "Ces entreprises ont décidé récemment de constituer le Syndicat National des Loueurs de Voitures "longue durée" afin de mieux faire connaître leur profession et d'assurer sa représentation et sa promotion. Le nouveau Syndicat n'entend pas seulement être un lieu d'échanges et de propositions entre ses membres, mais il pense également pouvoir assurer plus efficacement les intérêts des usagers de la location..."

1978

## De 1978 aux années 2000 : Construction et croissance

**1979** Première Assemblée Générale le 21 juin et rencontre avec le Ministre du commerce pour présenter la profession.

**1981** Création d'un logo

**1988** "Le SNLVLD rassemble 80% des voitures en Location longue durée en France..."

## 2004 / 2006 : Focus sur la communication



Nouveau tableau de bord de la profession et périmètre de l'activité (LOA/LLD/Fleet management)  
Création du document **Faits & Chiffres** collectant l'analyse des informations sourcées chez les adhérents.  
Campagne de communication sur les fondamentaux de La LLD & lancement du site grand public **LLD info**.

- Extrait de la campagne visuelle -

## ...Et le métier continue à évoluer

2005

Création du panorama des marchés européens de la LLD  
Fermeture de l'Algérie aux VO - Le Bonus écologique apparaît dans les contrats de LLD - Signature d'une convention de service avec le CNPA pour les dossiers sociaux.

2006

Apparition de la TVS, basée sur les émissions de CO2  
Suppression de la Vignette.

2007

Délais de paiement à 30 jours  
Création du premier Guide de la restitution des véhicules (via le site web).

2009

Création du SIV - Le SNLVLD refait son site WEB.

2010

Réforme de la taxe professionnelle, fin partielle de la distorsion de concurrence avec le crédit-bail - Nouvelles règles sur les lieux de taxation des prestations de service - Création du magazine annuel **Axe LLD**, restituant les études quantitative et qualitative réalisées par le SNLVLD.

## Les années Etudes 1995 -2005

**1984-88** : Étude annuelle de notoriété sur la LLD COREF

**1995** | Études Louis Harris Qualitatif / les grandes entreprises privées / les grandes entreprises publiques / 1<sup>er</sup> panorama européen

**1998** : Les petites flottes, les particuliers

**1999** : Analyse de la prestation de services des loueurs

**2000** : Le marché LLD à l'horizon 2005, PME-PMI

**2002** : Le marché LLD auprès des TPE

**2003** : Zoom sur certains secteurs et utilisateurs LLD

**2005** : Panorama européen de la LLD.

**2001** Création d'un nouveau logo et du 1<sup>er</sup> site Internet  
Lancement d'une étude pour mieux connaître le marché des TPE.



- Écran LLD -

## De 2010 à ce jour...

La communication se nourrit de l'évolution du métier qui intègre les nouvelles tendances émergentes et les nouveautés réglementaires.

2011

Enquête très détaillée sur le comportement des clients, des chefs de parcs et des collaborateurs utilisateurs.

2012

Plafonnement des intérêts financiers - 1<sup>ère</sup> fois que la LLD est reconnue comme n'étant pas un contrat de financement : victoire pour un "combat" initié dès la création du SNLVLD - Nouveau site WEB - Lancement de **La lettre du SNLVLD**, un trimestriel axé sur l'analyse chiffrée du marché de l'auto et de la LLD - Mise en place d'une plateforme Indicateur VO.

2013

Création du statut de *Membre Associé*, permettant à des entreprises en relation avec le métier de se positionner auprès du SNLVLD - Le Secrétaire Général, **Daniel Rigal** cède sa place à une Secrétaire Générale, **Anne-Claire Forel**.

2014

Création d'une commission Europe au Syndicat.

2015

Début des travaux de la Plateforme statistique en ligne  
Infographie sur les services des loueurs : **58h gagnées**.

2016

Création du guide **Etat standard de la restitution des véhicules**  
1<sup>ère</sup> Edition des **Ateliers du SNLVLD**, pour et avec les membres associés - Avènement de la Pastille Critair - Action en faveur de la mise en place progressive de la déductibilité de la TVA sur l'essence.

2017

Création de 2 Infographies :

**L'écosystème du loueur**

**La réglementation et l'accompagnement du loueur.**

2018

Nouvelle présentation des chiffres du marché (Dataneo)  
Nouveau site, Nouveau nom, Nouveau logo.



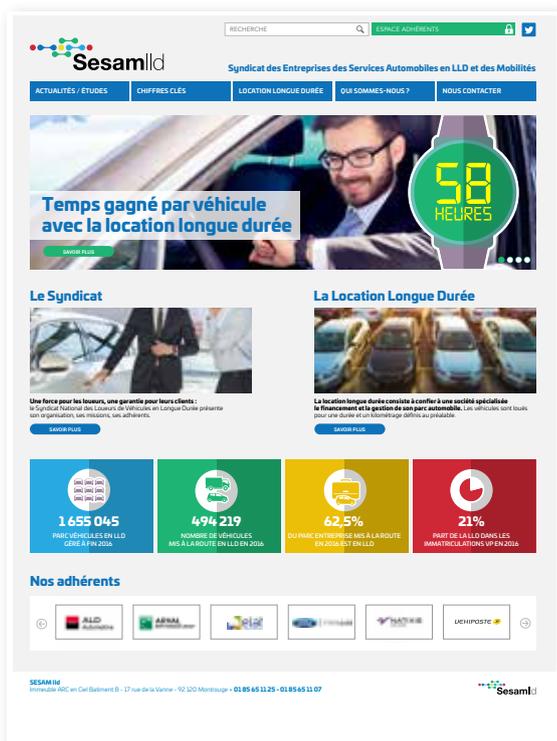
Pendant de nombreuses années, le Syndicat National des Loueurs de Voiture Longue Durée a utilisé son acronyme comme logo et moyen de reconnaissance, porteur de valeurs institutionnelles.

En 2018 le "Syndicat" est toujours porteur de ces valeurs, mais il valide aussi le fait que le métier et son environnement ont tellement évolué que son nom et son image devaient changer également.

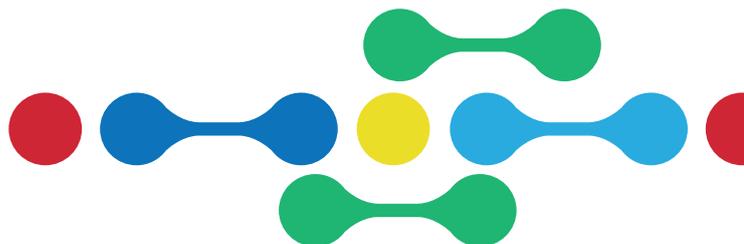
Pour opérer ce changement, le SNLVLD fait émerger des faits qui sont autant d'arguments dont tout autre acteur de la mobilité ne peut se réclamer :

- La masse d'affaires et de données représentée par l'ensemble des acteurs du métier
- Les compétences réglementaires et spécifiques nécessaires pour se positionner nationalement
- L'expérience éclairée des acteurs du SNLVLD, étayée par l'expérience clients de longue date
- La capacité à innover et anticiper les évolutions du marché, grâce à la somme des données réunies et les visions conjuguées des membres du SNLVLD, soit 98% des acteurs de la mobilité professionnelle en France.

C'est finalement cette capacité très large à être compétent sur de nombreux sujets qui a donné le ton. Rien de magique dans tout ça, mais **les portes de la LLD s'ouvriront désormais sur le nom : SESAM LLD.**



- Nouveau site Internet en 2018 -



## Évolution des logos du SNLVLD :



- Logo créé en 1981 -



- Logo créé en 2001 -



- Nom et logo créés en 2018 -

